ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pédagogie

Question écrite n° 68035

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport rendu début octobre 2014 par le Conseil national du numérique concernant l'école. Composé de 12 membres, des chercheurs et des professionnels du secteur, le groupe de travail qui réfléchit sur le sujet depuis fin 2013 a, en effet, dégagé dans un rapport quarante mesures « pour bâtir une école créative et juste dans un monde numérique », articulées autour de huit propositions. La plus marquante est l'introduction d'un nouveau cursus menant au baccalauréat général, baptisé « humanités numériques » (HN), aux côtés des filières S, L et ES avec une première expérimentation rapide en terminale qui délivrerait un « double bac » et la création « d'un diplôme national reconnu par tous ». L'autre grand chantier concerne l'apprentissage de l'informatique tout au long de la scolarité avec un enseignement dédié à la programmation au collège et la généralisation dans toutes les filières du lycée de l'option « informatique et science du numérique » actuellement réservé à la série S. Par conséquent, elle lui demande quelles suites elle entend donner aux recommandations du Conseil national du numérique pour l'école.

Données clés

Auteur : Mme Virginie Duby-Muller
Circonscription : Haute-Savoie (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 68035
Rubrique : Enseignement maternel et primaire
Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 4 novembre 2014, page 9205
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)